



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

**Aérodrome de Niort/Souché - Participation aux dépenses de
fonctionnement et d'investissement**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme
Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme
Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme
Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric
ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise
GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

DELIBERATION D96106

Aérodrome de Niort/Souché - Participation aux dépenses de fonctionnement et d'investissement

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que, par délibération en date du 23 Septembre 1994, le conseil municipal avait adopté les orientations à prendre pour assurer la pérennité de l'aérodrome de Niort/Souché, notamment au niveau des investissements à réaliser qui conditionnent le maintien en activité de l'équipement.

Ainsi, une convention a été signée le 5 Avril 1995 entre :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, gestionnaire de l'aérodrome ;
- le Conseil Général des Deux-Sèvres ;
- la MAIF ;
- la CAMIF ;
- la Ville de Niort.

Cette convention avait pour objet de préciser les modalités de financement des nouveaux investissements à réaliser sur l'aérodrome de Niort/Souché :

- mise en place d'une radiobalise ;
- acquisition d'un véhicule de lutte contre l'incendie ;
- réfection de la piste en dur.

En annexe de cette convention figurait le tableau de financement des différents investissements par les partenaires.

Or, l'Etat vient d'arrêter le montant de ses participations :

- véhicule incendie : prise en charge complète 300.000 F ;
- radiobalise : 200.000 F (déjà connu) ;
- piste en dur : 400.000 F.

D'autre part, le balisage lumineux de la piste en dur a subi des dégradations qui l'ont rendu définitivement inutilisable. Cet équipement étant indispensable, il faut en prévoir prioritairement le remplacement.

Les partenaires privés, utilisateurs de l'aérodrome et signataires de la convention, ont accepté de participer au financement de l'équipement "Balisage lumineux".

Aussi, convient-il de procéder à la signature d'un avenant à la convention du 5 Mars 1995 prenant en compte les éléments ci-dessus et tels qu'ils figurent au tableau ci-joint.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- m'autoriser à signer l'avenant à la convention ci-joint pour le financement des nouveaux investissements.
- Par ailleurs, le gestionnaire de l'aérodrome, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres a élaboré le projet de budget pour 1996. Conformément à la convention tripartite du 8 Janvier 1970, je vous propose d'approuver le projet de budget 1996 et le montant de la participation de la Ville de Niort qui en résulte, soit 499.825 F. Les dépenses correspondantes figurent au budget de la ville pour 1996.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)